



## Lancement « Objectif Taux 2024 »

**Titre de créance de droit français présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie<sup>(1)</sup> et une garantie du Capital investi<sup>(2)</sup> à l'échéance ou en cas de remboursement anticipé automatique.**

**Communication à caractère promotionnel destinée à des investisseurs non professionnels.**

SMABTP a le plaisir de vous présenter **Objectif Taux 2024**, une nouvelle unité de compte structurée disponible à la souscription dans votre contrat d'épargne.

du **16 septembre 2024 au 15 novembre 2024** (pouvant être clôturée sans préavis).

Ce support, exposé au marché des taux Européens par le biais des taux CMS EUR 30 ans et CMS EUR 5 ans, combine **rendement et remboursement du Capital investi<sup>(2)</sup>**.

Ce produit risqué est une alternative à un placement de type « taux ».

**Ce produit est éligible aux contrats d'assurance-vie et de capitalisation.**

**Objectif Taux 2024** présente les caractéristiques suivantes :

- Une durée d'investissement conseillée de **7 ans et 2 jours** (hors cas de remboursement anticipé automatique) ;
- Un **Coupon Fixe de 12,60%<sup>(3)</sup>** de la valeur nominale, versé soit à la date de paiement du remboursement anticipé soit à la date d'échéance selon les cas<sup>(4)</sup>, quelle que soit l'évolution des taux CMS EUR 30 ans et CMS EUR 5 ans ;
- Au **titre de chacune des années 3 à 7, un Coupon Variable** égal à la différence entre les taux CMS EUR 30 ans<sup>(5)</sup> et CMS EUR 5 ans<sup>(5)</sup> (avec un minimum de 0%). La somme des éventuels Coupons Variables enregistrés est versée soit à la date de paiement du remboursement anticipé soit à la date d'échéance selon les cas<sup>(4)</sup> (voir conditions dans la brochure commerciale sur le lien ci-dessous) ;
- Un **mécanisme de remboursement anticipé activable automatiquement** de l'année 3 à l'année 6, dès que la somme des Coupons Variables enregistrés est supérieure ou égale au coupon cible fixé à 1,50% ;
- À **la date d'échéance<sup>(4)</sup>** et en l'absence de remboursement anticipé automatique préalable, **un remboursement du montant initial du Capital investi<sup>(2)</sup>, en plus du Coupon Fixe et de la somme des éventuels Coupons Variables enregistrés**, quelle que soit l'évolution des taux CMS EUR 30 ans<sup>(5)</sup> et CMS EUR 5 ans<sup>(5)</sup> à la dernière date d'observation du coupon variable<sup>(4)</sup>, dès lors que l'investisseur n'a pas revendu le produit avant la date d'échéance (hors défaut de paiement et/ou de faillite et/ou de mise en résolution de l'Émetteur et/ou du Garant).

Pour découvrir plus en détail **Objectif Taux 2024**, nous vous invitons à consulter la brochure commerciale :

[Lien vers la brochure commerciale](#)

**Objectif Taux 2024 est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

**Vous souhaitez découvrir cette nouvelle opportunité d'investissement ?**

Je me tiens à votre disposition pour vous aider à juger de la pertinence de ce produit au regard de votre situation personnelle et de vos objectifs d'investissement.

[Contacter mon conseiller](#)

(1) L'investisseur prend un risque de perte en capital partielle ou totale non mesurable a priori si le produit est revendu avant la date d'échéance. Les risques associés à ce produit sont détaillés dans la brochure commerciale.

(2) Le terme « capital investi » désigne la valeur nominale du produit (soit 1 000 EUR). Les montants de remboursement présentés sont exprimés en proportion de cette valeur nominale (et pas nécessairement des sommes versées par l'investisseur) avant déduction des frais, commissions et/ou prélèvements sociaux et fiscaux applicables au cadre d'investissement.

(3) Les montants remboursés ainsi que les Taux de Rendement Annuel Bruts résultant de l'investissement sur ce produit s'entendent hors commissions de souscription ou frais d'entrée, de rachat, de réorientation d'épargne, de gestion liés, le cas échéant, au contrat d'assurance-vie ou de capitalisation, et/ou fiscalité et prélèvements sociaux applicables, et sauf faillite ou défaut de paiement de l'Émetteur et du Garant. Une sortie anticipée à l'initiative de l'investisseur se fera à un cours dépendant de l'évolution des paramètres de marché au moment de la sortie (niveaux des Taux CMS EUR 30 ans et CMS EUR 5 ans, des taux d'intérêt, de la volatilité et des primes de risque de crédit) et pourra donc entraîner un risque sur le capital.

(4) Veuillez vous référer au tableau récapitulatif des principales caractéristiques financières en page 10 de la brochure commerciale pour le détail des dates.

(5) Les taux CMS EUR 30 ans et CMS EUR 5 ans sont observés aux dates d'observation du coupon variable (voir page 10 de la brochure commerciale pour le détail des dates).

**En cas d'incohérence entre ce document à caractère promotionnel et la documentation juridique des titres de créance, cette dernière prévaut.**

Le taux CMS (Constant Maturity Swap ou en français, swap de maturité constante) est un taux de référence des marchés financiers utilisé pour des opérations d'échange de taux fixe contre taux variable (appelées swap de taux d'intérêts) pour une durée déterminée et constante dans le temps. Par exemple, le taux CMS EUR 30 ans représente le taux de référence pour les opérations d'échange de taux fixe contre taux variable en Euro pour une durée exacte de 30 ans.

A l'inverse, le taux d'intérêt d'une obligation d'une date d'échéance de 30 ans aura une durée égale à 30 ans uniquement au moment de son émission. Par conséquent, contrairement à un taux CMS EUR 30 ans qui a une durée constante de 30 ans, la durée du taux d'intérêt de cette obligation diminuera tous les jours du fait du raccourcissement quotidien de la durée de l'obligation.

Dans le cadre de ce produit, l'écart entre les taux CMS EUR 30 ans et CMS EUR 5 ans est utilisé comme référence pour déterminer le montant des Coupons Variables payés à l'investisseur.

Pour de plus amples informations sur les taux CMS EUR maturité 30 ans et CMS EUR maturité 5 ans, veuillez consulter les liens suivants :

Pour le taux Swap EUR maturité 30 ans : <https://www.boursorama.com/bourse/taux/cours/1xEUAMDB30/>

Pour le taux Swap EUR maturité 5 ans : <https://www.boursorama.com/bourse/taux/cours/1xEUAMDB05/>

### PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE

Titre de créance présentant un risque de perte partielle ou totale en capital en cours de vie. L'investisseur prend un risque de perte en capital non mesurable a priori si les titres de créance sont revendus avant la date de remboursement final. **Le produit est un instrument de diversification, ne pouvant constituer l'intégralité d'un portefeuille d'investissement. Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.** Il est recommandé aux investisseurs de se rapporter à la rubrique « facteurs de risques » du prospectus de base du produit et aux Conditions Définitives d'Émission avant tout investissement dans le produit.

En raison de sa nature, le produit peut notamment comprendre des risques de fluctuations de cours importantes, des risques de marché, des risques de crédit, des risques de liquidité, des risques d'inflation et des risques liés à l'éventuelle défaillance de l'Émetteur/du Garant. Événements extraordinaires affectant le (ou les) sous-jacent(s) : ajustement ou substitution-remboursement du produit : Afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le (ou les) instrument(s) sous-jacent(s) du produit, la documentation relative au produit prévoit (i) des modalités d'ajustement ou de substitution et, dans certains cas, (ii) le remboursement du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte en capital.

Aucun prospectus approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers ne sera établi pour ce produit. L'offre, la vente et la distribution en France ne peuvent être faites qu'auprès (a) des prestataires de services d'investissement liés à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers; et/ou (b) des investisseurs qualifiés (autres que des particuliers) et/ou d'un cercle restreint d'investisseurs, tels que définis et conformément aux articles L.411-1, L.411-2, L.411-2-1, D.411-1 et D.411-4 du Code de commerce et financier français.

**Disponibilité du document d'informations clés** : la dernière version du document d'informations clés relatif à ce produit peut être consultée et téléchargée à l'adresse <http://kid.smarkets.com>.

Société Générale est un établissement de crédit (banque) français agréé et supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et l'Autorité de Contrôle prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Si vous avez une réclamation à formuler, vous pouvez nous contacter en suivant ce lien : <https://wholesale.banking.societegenerale.com/fr/informations-conformite-reglementation/informations-utiles/reclamation-client/>